



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 25 OCTOBRE 2025

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 21/10/2025

Date d'affichage : 21/10/2025

Voix pour : 8 Voix contre : 0

Voix abstention 0

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq octobre à seize heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : Patrice AVELLA, Alexandre FERRARI, Stéphane GIRERD, Jean-Louis LELEU, Michèle LEFEBVRE, Annie LUTHRINGER.

Absents représentés : Adoracion AVIAS procuration à Yanne SOUCHET

Absents non représentés : Jean Claude LINCK, Mme SINIBALDI Nadine

M. GIRERD Stephane est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°36 : ANNULE ET REMPLACE LA VENTE PARCELLE COMMUNALE B N°1316 (107m²) à RESEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE

A la suite de l'acquisition de la parcelle B n°1315 auprès de la commune en 2018 lieu-dit 'Adrech de Valabres', Réseau de Transport d'Electricité nous informe que la parcelle B n°1316 n'a pas été régularisée lors de cette vente.

Le Maire propose de fixer le prix de cette vente à 1€/m², soit 107€ TTC hors frais d'acte, ces derniers étant pris en charge par Réseau de Transport d'Electricité.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACCEPTE** de vendre la parcelle communale cadastrées section B n°1316 à Réseau de Transport d'Electricité, moyennant la somme de 107 euros TTC.
- **CHARGE** le notaire de l'acquéreur de la rédaction de l'acte authentique à intervenir.
- **DONNE** pouvoir au Maire d'entreprendre les démarches nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 30 octobre 2025

Et publication ou notification

Madame Le Maire

Yanne SOUCHET